

# Un autre Pénétang? ...à Iroquois Falls

par David Comerford  
Animateur/ACFO Cochrane-  
Iroquois Falls

Depuis janvier de cette année les francophones de la région d'Iroquois Falls se trouvent encore une fois pris dans une bataille où ils doivent exiger le respect de leurs droits et une reconnaissance "de facto" de l'égalité au sein de la société canadienne et ontarienne.

En effet, les efforts d'un groupe de parents francophones de Ramore, Holtvre et Matheson pour garantir la meilleure éducation possible à leurs enfants ont été écrasés et ridiculisés par le conseil d'éducation de Cochrane-Iroquois Falls.

C'est au mois de janvier que ce groupe de parents, dirigé par Mme Gisèle Rheault de Ramore, s'est organisé afin de s'informer sur la possibilité d'établir une entité française au sein de l'école secondaire d'Iroquois Falls Secondary School. Advenant l'impossibilité d'une telle demande et le refus du conseil d'éducation les gens de Ramore prévoient, à ce moment, la possibilité d'envoyer leurs enfants à l'école secondaire Jean-Vanier à Kirkland Lake.

Février 1982. Les parents rencontrent la directrice de l'école Jean-Vanier. Ils sont enchantés et reconnaissent immédiatement l'utilité d'une entité où les francophones auraient un certain contrôle sur leur éducation. Le 16 février ils font une demande formelle au conseil consultatif de langue française qui s'occupe de relayer cette demande au conseil d'éducation. Celle-ci est en deux volets: d'abord une demande pour une entité française au sein de Iroquois Falls Secondary School, et dans l'éventualité que celle-ci soit refusée, la permission du Conseil d'envoyer les étudiants francophones à Kirkland Lake.

Lors de la présentation de cette demande une quarantaine de parents francophones se rendent à la rencontre pour entendre le "verdict".

C'est un "non" emphatique sur les deux demandes! Le conseil d'éducation ose même insinuer que ces parents ne représentent pas la majorité des contribuables francophones de la région. Pour le prouver le conseil décide de commanditer un sondage auprès d'un organisme neutre (de l'extérieur de la région).

Le 5 avril 1982, le conseil d'éducation exprime son désir d'engager un consultant pour répondre à la motion suivante:

76-82 "That the Board engage an independant consultant to survey the Francophone rate-payers of the Iroquois Falls Secondary School area to see if the Francophone ratepayers of that area wish a French entity at Iroquois Falls Secondary School."

Ce même mois on retient les services de l'"Ontario Institute for Studies in Education" (O.I.S.E.) un organisme ayant une grande crédibilité dans le domaine de l'éducation en Ontario, pour élaborer un sondage auprès des contribuables francophones. Le conseil d'éducation veut démontrer, par les résultats de ce sondage, que la population francophone ne désire pas la "séparation" de leur belle communauté.

C'est là le fond du problème qui afflige la région d'Iroquois Falls dans ce moment.

Ici, où se trouve une population qui est à cinquante pourcent francophone, les positions d'autorité, les conseils municipaux, les mines et le moulin, le "manor" pour personnes âgées, les clubs sociaux et la plupart des services récréatifs sont dirigés par les anglophones et/ou se déroulent presque exclusivement en anglais. Le journal local n'a pas de journaliste bilingue

---

**«Les effets de ce mépris envers la francophonie sont néfastes sur les jeunes qui grandissent en croyant que le français n'a pas d'utilité dans ce monde.»**

---

et ne couvre donc pas les événements qui se passent en français tels les réunions du conseil des écoles séparées, les assemblées annuelles des caisses populaires, des centres culturels francophones, de l'ACFO régionale, pas plus que les activités organisées par les organismes et toutes autres activités où le français prédomine.

Comme il est évident, la langue et la culture françaises prennent très peu d'importance au sein de la société globale. Les effets de ce mépris envers la francophonie sont néfastes sur les jeunes qui grandissent en croyant que le français n'a pas d'utilité dans ce monde.

À l'école secondaire c'est un anglophone qui est le directeur et donc, le symbole d'autorité. Et comme le dit Normand Frenette, conseiller auprès de l'O.I.S.E., "c'est surtout par l'exercice de l'autorité dans l'école que l'on signale à la jeunesse comment on a l'intention de lui donner accès à la vie adulte".

En mai, trois réunions d'information sur le système d'entité sont organisées à Ramore, Val Gagné et Iroquois Falls.